doit être pour le monde, le sel de la terre ; pour les fidèles, un exemple vivant de toutes les vertus, un flambeau éclairant les hommes par la sainteté de sa vie, non moins que par la pureté de sa doctrine : *Ut doceret verbo simul et facto* (Pontif.) Enfin, c'est par là seulement qu'il s'assurera lui-même la confiance, le respect, et l'obéissance de la part des fidèles qui lui sont confiés ; car, d'après une loi universelle de la divine Providence, chacun est obéi, par ses inférieurs, dans la mesure qu'il obéit lui-même à ses supérieurs.

Ajoutons que l'obéissance hiérarchique bien observée suppose et entretient l'humilité, base essentielle de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales ; et pour pratiquer cette obéissance, le prêtre n'a pas seulement l'exemple des saints qui ont marché avant lui dans cette voie, mais il a celui de Jésus-Christ lui-même qui l'a tracée, et dont St. Paul a pu dire " *Humiliavit semet ipsum factus obediens usque ad mortem.*"

L'obéissance que demandent le bon ordre dans l'Eglise et l'édification des fidèles, est donc une obéissance d'esprit et de cœur, complète et toujours docile, qui se soumet sans murmure, sans critique, à l'enseignement dogmatique, aux lois de la morale, aux règles de la discipline et de la liturgie ; c'est là l'obéissance vraie, sincère et constante qui fait la force du prêtre dans ses travaux durant la période de son ministère.

Ces notions générales étant données, disons quelques mots des supérieurs ecclésiastiques, auxquels le prêtre doit obéissance.

LE PAPE,

Successeur direct de St. Pierre, chef suprême de l'Eglise, vicaire de J.-C., le Pape a reçu en héritage, du chef des apôtres, la plénitude du sacerdoce et de la juridiction,